



**COLLEGE SAINTE-VERONIQUE ET MARIE-JOSE**

**IMPLANTATION MARIE-JOSE**

1

**7P**

**GESTION DE TRES PETITE ENTREPRISE**

**PRESENTATION DE LA SECTION**



## I. INTRODUCTION

La 7P-GTPE est une année dédiée à la formation de **gestionnaires de très petite entreprise**. Elle débouche sur l'octroi du **CESS** et du **certificat de "gestion de gestion de très petite entreprise"**. La 7P-GTPE n'est pas en soi la continuité de la 6P-AAA (Auxiliaire d'Accueil et d'Administration), elle est ouverte à tous les élèves de 6P, 6TQ, 6TT et 6G désireux d'obtenir le certificat de gestion de très petite entreprise afin de pouvoir un jour, s'installer en tant qu'indépendant.

Tout élève sortant de cette section sera capable de créer et de gérer lui-même sa petite entreprise (de 1 à 7 personnes) dans quelque secteur d'activité choisi (commerce, horeca, artisanat, service ou autre). Ce diplôme est valable dans tous les domaines, il concerne aussi bien un commerçant dans le textile qu'un menuisier ou qu'un carrossier pour autant que l'entreprise reste de petite taille et ne dépasse pas sept personnes.

L'année scolaire s'articule autour d'un **projet de gestion** que vous allez élaborer au fil des mois. Imaginez-vous dès maintenant que vous allez **vous installer en tant qu'indépendant** et que vous allez **créer votre propre entreprise!** Il va dès lors falloir définir l'activité de celle-ci, évaluer son chiffre d'affaires ainsi que les charges annuelles en passant par le loyer, les assurances, les cotisations sociales etc.. Il faudra ensuite trouver vos principaux fournisseurs, calculer votre marge bénéficiaire ainsi que votre seuil de rentabilité.

Il s'agira donc de vous renseigner tout au long de l'année afin d'obtenir des informations de plus en plus précises en vue de l'élaboration de votre **plan financier**. Pour le 17 septembre, vous devrez avoir défini clairement votre projet de gestion ainsi que l'activité dans laquelle vous désirez vous lancer afin d'entamer l'élaboration de votre dossier et de trouver un stage qui s'y rapporte. Tous les cours liés à l'option contribueront à vous renseigner et à vous aider dans vos démarches.

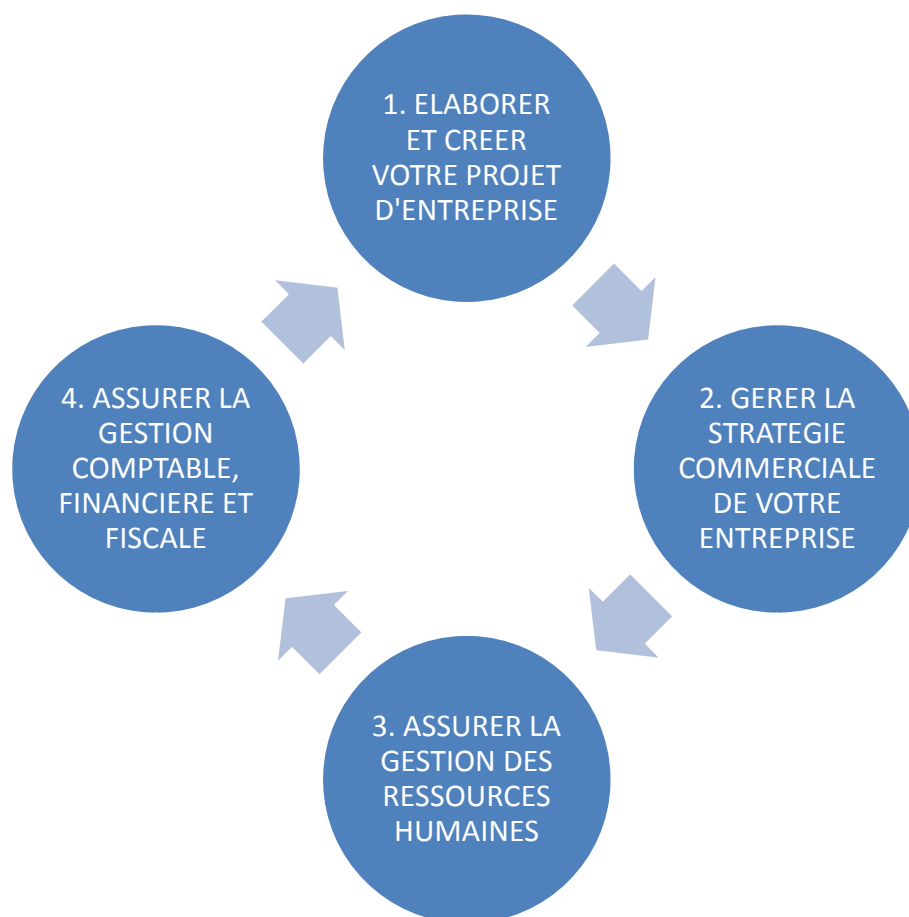
## II. GRILLE HORAIRE - 7e GTPE

COURS GENERAUX	12 h	COURS DE L' OPTION 7e GTPE	20 h
Français	4 h	Comptabilité	6 h
Religion	2 h	Anglais	2 h
Sciences humaines	2 h	Gestion commerciale et législation	4 h
Sciences techno	2 h	Stages, tous les vendredis	8 h
Education physique	2 h	+ une sem. complète en janvier + une sem. complète en mars	

### III. FINALITES DE L'OPTION

L'option a pour objectif de vous rendre **capable de gérer votre petite entreprise** en vous formant à quatre situations professionnellement significatives regroupant la totalité des compétences à maîtriser du profil de formation.

3



Ces quatre situations impliquent l'acquisition de **la maîtrise de diverses compétences** au fil de l'année scolaire, à savoir:

- 1.1. l'analyse de votre capacité personnelle d'entreprendre;
  - 1.2. l'analyse et la compréhension des possibilités de création d'entreprise dans le métier choisi: les législations civiles, commerciales et professionnelles spécifiques à l'activité choisie;
  - 1.3. la réalisation des démarches administratives pour la création de votre entreprise;
  - 1.4. la souscription des assurances nécessaires.
- 
- 2.1. la localisation de votre activité d'indépendant, l'étude de marché;

- 2.2. la définition d'une politique commerciale;
  - 2.3. l'établissement des contacts fournisseurs et clients dans votre processus achat-vente.
  - 3.2. la communication, l'animation de réunions et la gestion des conflits;
  - 3.3. l'application de règles d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement (en fonction du métier).
- 
- 4. la maîtrise des fonctions de base des logiciels de bureautique et de gestion.
    - 4.1. la rédaction et le classement des documents commerciaux;
    - 4.2. la gestion des stocks;
    - 4.3. l'enregistrement manuel des documents commerciaux;
    - 4.4. l'encodage de ceux-ci (comptabilité simplifiée);
    - 4.5. la compréhension et l'encodage de votre déclaration TVA;
    - 4.6. la compréhension de votre déclaration d'impôts;
    - 4.7. la lecture et la compréhension de votre bilan et de votre compte de résultats (comptabilité en partie double)
    - 4.8. l'analyse des frais et le calcul du prix de revient;
    - 4.9. la compréhension de votre plan financier.

#### IV. LES STAGES

Les stages en 7P-GTPE à l'institut Marie-José se déroulent de mi-septembre à début juin. Vous vous rendrez en stage **tous les vendredis** et ce toute la journée (8h.) ainsi que **deux semaines complètes** à déterminer en janvier et en mars.

Les stages se pratiquent dans des commerces, des petites entreprises de la région ou chez un indépendant. Vous vous présenterez vous-même dans les entreprises ou les commerces que vous aurez sélectionnés muni d'une lettre de contact fournie par l'école. C'est donc **vous** qui **choisissez votre lieu de stage**.

Les stages sont pour vous l'occasion de mettre en pratique les compétences théoriques apprises pendant la formation scolaire et de vous situer dans le monde professionnel. Mais ils doivent surtout représenter **un exemple concret de votre projet dans la vie réelle**. Vous y exercerez toute un série de tâches liées à ce nouveau métier, qu'il s'agisse de vente, d'accueil de visiteurs, de gestion des appels téléphoniques, de tâches administratives, de comptabilité, d'encodage de données, de réalisation de commandes ou encore de vérification du stock. Vous aurez ainsi l'opportunité de poser de nombreuses questions à votre tuteur de stage, vous permettant d'élaborer et de peaufiner votre projet de gestion. Il est donc impératif que le stage que vous choisirez soit **en étroite corrélation avec votre projet de gestion**.

Les stages font l'objet d'une évaluation à quatre périodes de l'année. Il est alors demandé au tuteur de stage de vous évaluer par rapport à différentes compétences. L'évaluation portera également (avec une pondération de plus en plus importante au fur à mesure de l'année) sur la

qualité des renseignements et les informations obtenues, indispensables à l'élaboration de votre business plan.

## V. LES EPREUVES DE QUALIFICATION

Une première épreuve de qualification aura lieu en décembre, une deuxième en mai et enfin, la dernière épreuve aura lieu en juin, à la fin de l'année académique. Elles porteront entièrement sur **la présentation de votre projet de gestion et de votre plan financier** devant un jury interne et externe; les présentations seront suivies de questions diverses posées par le jury visant à vérifier la véracité des chiffres avancés ainsi que votre compréhension par rapport à l'ensemble du projet.

Un examen écrit aura cependant lieu dans le cadre du cours de comptabilité et de gestion commerciale. Il complète la note obtenue à l'épreuve orale dans le dispositif de qualification. La répartition des côtes entre les différentes matières dans le dispositif de qualification peut se présenter de la manière suivante:

MATIERE	EPREUVE	%	RESULTAT DE L'ELEVE
Projet de gestion	Epreuve de qualification de Noël 2012	5%	/10
Projet de gestion	Epreuve de qualification de mai 2013	20%	/40
Comptabilité	Examen écrit	10 %	/20
Gestion commerciale et législation	Test de synthèse écrit	10 %	/20
Législation et gestion	Projet + épreuve orale	17.5 %	/35
Plan financier (comptabilité)	Projet + épreuve orale	17.5 %	/35
Stages (apports d'éléments dans le projet)	Projet + épreuve orale	15 %	/30
Qualité de la présentation orale et défense du projet	Projet + épreuve orale	5 %	/10
<b>TOTAL</b>		<b>100 %</b>	<b>/200</b>
<b>GLOBALISATION</b>			<b>/100</b> <b>T B S F I</b>

Une note globale de 50 % sur l'ensemble du dispositif est requise pour l'obtention du certificat de gestion. La réussite du dispositif de qualification fait partie intégrante de la réussite de l'année; en effet, n'oubliez pas que la **7P-GTPE** vous octroie, en plus du **certificat de gestion**, le **CESS**. Dans le cadre des cours généraux, une session d'examen de type classique est organisée; sachez néanmoins que tous ces cours généraux viseront à vous aider et à vous donner des atouts dans la réalisation de votre projet.

Je me tiens à votre disposition, ainsi que Monsieur Da-Cas, pour toutes questions complémentaires et je vous souhaite d'ores et déjà à tous, une année fructueuse en 7P et beaucoup de succès dans vos nombreuses démarches!

Mme Gielen, titulaire de la classe de 7P.